Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX401 · ANNEXES DÉDIÉES

La parabole de l’ivraie et la liberté humaine : responsabilité, repentance et patience divine

La parabole de l’ivraie présente deux semences et deux appartenances spirituelles. Le Fils de l’homme sème la bonne semence. Le diable sème l’ivraie. Les deux…

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	PUBLIÉE
50 min	**51**	**16**	**19/11/2026**

MISE À JOUR
25/11/2026

SOURCE
https://schilo.org/anx401-la-parabole-de-livraie-et-la-liberte-humaine-responsabilite-repentance-et-patience-divine/
EXPORTÉE LE
25/11/2026
DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Introduction : une question qui dépasse le récit agricole 3
2. Ce que la parabole affirme explicitement 3
3. La responsabilité morale dans Matthieu 13 4
4. La liberté humaine dans l’Ancien Testament 4
5. Ézéchiel 18 : la responsabilité personnelle 5
6. Ézéchiel 33 : Dieu appelle le méchant à se détourner du mal 5
7. La repentance dans la prédication de Jean-Baptiste 6
8. Jésus appelle les pécheurs à la repentance 6
9. La conversion de Saul de Tarse 7
10. La nouvelle naissance selon Jean 3 7
11. La grâce divine et le salut 8
12. Philippiens 2 : l’action de Dieu et la responsabilité humaine 8
13. Jean 6 : l’initiative du Père 9
14. La prédestination dans les épîtres de Paul 9
15. La liberté humaine : une question théologique complexe 10
16. La responsabilité humaine malgré l’action du diable 10
17. La patience divine dans Romains 2 11
18. La patience divine dans 2 Pierre 3 11
19. La patience divine et la possibilité de conversion 12
20. Le jugement différé et la justice divine 12
21. Le danger de confondre patience et permission morale 13
22. La repentance n’est pas une simple amélioration morale 13
23. La repentance et les fruits visibles 14
24. Le refus de la repentance 14
25. La possibilité de repentance a-t-elle une limite temporelle ? 14
26. La patience divine et la mission de l’Église 16
27. La responsabilité chrétienne face au mal 16
28. Tableau comparatif des principaux enseignements 17
29. Les limites d’une interprétation philosophique 17
30. Les principales conclusions théologiques 18
Conclusion de l’annexe 18
Lexique 20

1. Introduction : une question qui dépasse le récit agricole

La parabole de l’ivraie présente deux semences et deux appartenances spirituelles.

Le Fils de l’homme sème la bonne semence.

Le diable sème l’ivraie.

Les deux plantes croissent ensemble jusqu’à la moisson.

Jésus explique que la bonne semence représente les fils du Royaume et que l’ivraie représente les fils du Malin.

Cette distinction soulève une question importante.

Quelle place la responsabilité humaine occupe-t-elle dans cette représentation ?

Les personnes seraient-elles simplement déterminées par l’action du semeur ou de l’ennemi ?

Peuvent-elles répondre à l’appel de Dieu ?

Comment comprendre la patience divine avant le jugement ?

Ces questions doivent être examinées avec prudence.

La parabole ne décrit pas directement les décisions individuelles des personnes représentées.

Elle annonce principalement leur coexistence présente et leur séparation finale.

Pour approfondir les questions de liberté, de responsabilité et de repentance, il faut donc consulter les passages bibliques qui les abordent explicitement.

2. Ce que la parabole affirme explicitement

Avant toute interprétation théologique, il convient de rappeler les données du texte.

Matthieu 13.37-43 fournit plusieurs identifications.

Le semeur de la bonne semence est le Fils de l’homme.

Le champ représente le monde.

La bonne semence représente les fils du Royaume.

L’ivraie représente les fils du Malin.

L’ennemi est le diable.

La moisson représente la fin de l’âge.

Les moissonneurs sont les anges.

Ces identifications constituent le fondement de l’interprétation.

Cependant, Jésus ne précise pas comment chaque personne devient fils du Royaume ou fils du Malin.

Il ne décrit pas non plus le processus de conversion.

Il n’explique pas les rapports philosophiques entre la souveraineté divine et la liberté humaine.

La parabole doit donc être comprise dans les limites de son objectif.

Elle annonce que la coexistence actuelle prendra fin par un jugement accompli sous l’autorité du Fils de l’homme.

3. La responsabilité morale dans Matthieu 13

Bien que la parabole ne développe pas directement la question de la liberté humaine, elle présente un élément important.

En Matthieu 13.41, Jésus annonce que les anges retireront de son Royaume toutes les causes de scandale et ceux qui commettent l’iniquité.

Cette expression possède une portée morale.

Les personnes concernées ne sont pas seulement désignées par leur appartenance spirituelle.

Elles sont également caractérisées par leurs actes.

Le terme grec *anomia* désigne l’iniquité ou le mépris de la loi.

Il apparaît dans plusieurs enseignements de Jésus.

Matthieu 7.23 évoque ceux qui pratiquent l’iniquité.

Matthieu 24.12 annonce que l’iniquité se multipliera.

Ces passages montrent que le jugement possède une dimension morale.

Cependant, Matthieu 13 ne fournit pas une explication complète de la relation entre les œuvres, la foi et le salut.

Cette question doit être examinée à partir de l’ensemble du Nouveau Testament.

4. La liberté humaine dans l’Ancien Testament

L’Ancien Testament présente fréquemment les hommes comme responsables de leurs décisions.

Deutéronome 30.15-20 place devant Israël la vie et le bien, la mort et le mal.

Moïse appelle le peuple à choisir la vie en aimant Dieu et en obéissant à sa parole.

Josué 24.15 invite également les Israélites à choisir qui ils veulent servir.

Ces déclarations soulignent la responsabilité humaine devant l’alliance.

Cependant, elles ne constituent pas à elles seules une définition philosophique complète du libre arbitre.

Elles appartiennent à des contextes historiques précis.

Deutéronome 30 concerne les obligations d’Israël dans le cadre de l’alliance.

Josué 24 présente un renouvellement de l’engagement du peuple envers Dieu.

Ces passages montrent néanmoins que les Écritures adressent aux hommes des appels qui engagent leur responsabilité.

Cette dimension doit être prise en compte dans l’étude de la repentance et du jugement.

5. Ézéchiel 18 : la responsabilité personnelle

Ézéchiel 18 présente un enseignement particulièrement important concernant la responsabilité individuelle.

Le prophète conteste l’idée selon laquelle une personne devrait être considérée comme coupable uniquement en raison des fautes de ses ancêtres.

Il affirme que chacun répond de sa propre conduite.

Ezéchiel 18.20 déclare que le fils ne portera pas l’iniquité de son père et que le père ne portera pas celle de son fils.

Le passage présente également la possibilité d’un changement.

Le méchant qui se détourne de ses péchés et pratique la justice vivra.

Cette déclaration possède une importance particulière.

Elle montre que la condamnation morale n’est pas présentée comme une conséquence inévitable d’une appartenance familiale.

Elle souligne également la valeur de la repentance.

Cependant, Ézéchiel 18 appartient au contexte prophétique de l’alliance avec Israël.

Il ne doit pas être transformé sans examen en une doctrine complète du salut néotestamentaire.

6. Ézéchiel 33 : Dieu appelle le méchant à se détourner du mal

Ezéchiel 33.10-20 reprend la question de la responsabilité personnelle.

Dieu affirme qu’il ne prend pas plaisir à la mort du méchant, mais à ce qu’il se détourne de sa voie et qu’il vive.

Le passage contient un appel pressant à la conversion.

Cette déclaration révèle une dimension importante de la volonté divine.

Dieu appelle les pécheurs à abandonner leur mauvaise conduite.

Le jugement n’est donc pas annoncé sans avertissement.

Cependant, il faut distinguer l’appel à la repentance de la question philosophique concernant la capacité humaine de répondre indépendamment de la grâce.

Ézéchiel 33 ne développe pas directement cette dernière question.

Il présente la responsabilité de ceux qui entendent l’avertissement prophétique.

Cette perspective éclaire l’importance de la repentance pendant le temps précédant le jugement.

7. La repentance dans la prédication de Jean-Baptiste

Matthieu 3.1-12 présente la prédication de Jean-Baptiste.

Il appelle ses auditeurs à la repentance parce que le Royaume des cieux s’est approché.

Il leur demande également de produire du fruit digne de la repentance.

Cette prédication associe trois réalités.

L’annonce du Royaume.

L’appel à changer de conduite.

L’avertissement concernant le jugement.

Jean utilise lui-même une image agricole.

Il présente le Messie comme celui qui séparera le blé de la paille.

Cette image possède une proximité avec la parabole de l’ivraie.

Cependant, les deux passages ne décrivent pas exactement la même scène.

Matthieu 3 utilise l’image du vannage.

Matthieu 13 présente la séparation du blé et de l’ivraie lors de la moisson.

Le rapprochement montre néanmoins que l’annonce du jugement accompagne l’appel à la repentance.

8. Jésus appelle les pécheurs à la repentance

La repentance occupe une place centrale dans le ministère de Jésus.

Matthieu 4.17 rapporte son appel à se repentir.

Marc 1.15 associe la repentance à la foi en l’Évangile.

Luc 5.32 présente Jésus comme venu appeler les pécheurs à la repentance.

Ces déclarations montrent que l’Évangile s’adresse à des personnes qui ont besoin de changer de relation avec Dieu.

L’appel de Jésus n’est pas limité à ceux qui manifestent déjà une conduite juste.

Il concerne précisément les pécheurs.

Cette perspective doit être prise en compte dans l’interprétation de la parabole de l’ivraie.

Cependant, il faut conserver une distinction essentielle.

Matthieu 13 ne représente pas la repentance par une transformation botanique.

La conversion est enseignée explicitement dans d’autres passages.

Elle ne doit pas être artificiellement introduite dans les détails du récit agricole.

9. La conversion de Saul de Tarse

Actes des apôtres 9.1-22 rapporte la conversion de Saul de Tarse.

Avant sa rencontre avec Jésus ressuscité, Saul persécutait les disciples.

Il cherchait à les arrêter et à les faire emprisonner.

Cependant, sa rencontre avec le Christ transforma radicalement sa vie.

Il devint un témoin de celui qu’il combattait auparavant.

Cet événement montre qu’une personne manifestant une opposition grave à l’Évangile peut devenir disciple du Christ.

La conversion de Saul possède donc une importance particulière pour comprendre les appartenances spirituelles.

Cependant, elle ne doit pas être utilisée pour affirmer que la parabole décrit elle-même une transformation de l’ivraie en blé.

Elle apporte un enseignement complémentaire.

La destinée spirituelle d’une personne ne peut être déduite définitivement de son opposition présente à l’Évangile.

10. La nouvelle naissance selon Jean 3

Jean 3.1-21 présente l’entretien de Jésus avec Nicodème.

Jésus affirme que nul ne peut voir le Royaume de Dieu s’il ne naît de nouveau.

Il précise que cette naissance est liée à l’action de l’Esprit.

Cette déclaration souligne que l’entrée dans le Royaume ne repose pas simplement sur une décision humaine extérieure.

Elle implique une œuvre spirituelle profonde.

Jean 3.16 annonce également le salut à quiconque croit au Fils.

Ces deux dimensions doivent être considérées ensemble.

La nouvelle naissance relève de l’action divine.

La foi constitue la réponse par laquelle le salut est reçu.

Cependant, Jean 3 ne développe pas une présentation systématique de tous les rapports entre l’action de Dieu et la volonté humaine.

Il affirme principalement la nécessité de la nouvelle naissance et de la foi au Fils.

11. La grâce divine et le salut

Ephésiens 2.1-10 présente le salut comme une œuvre de la grâce divine.

Paul rappelle que les croyants étaient morts par leurs offenses et leurs péchés.

Il affirme que Dieu les a rendus à la vie avec le Christ.

Le salut est accordé par grâce, au moyen de la foi.

Il ne constitue pas le résultat d’une supériorité morale naturelle.

Cette déclaration possède une portée essentielle.

Elle empêche de considérer les fils du Royaume comme des personnes qui auraient obtenu leur destinée glorieuse uniquement par leurs propres mérites.

Cependant, Ephésiens 2.10 affirme également que les croyants ont été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres.

La grâce et la transformation morale ne sont donc pas opposées.

Les bonnes œuvres ne constituent pas le fondement méritoire du salut.

Elles appartiennent à la vie nouvelle qui en découle.

12. Philippiens 2 : l’action de Dieu et la responsabilité humaine

Philippiens 2.12-13 présente une articulation remarquable entre la responsabilité humaine et l’action divine.

Paul exhorte les croyants à travailler à leur salut avec crainte et tremblement.

Il ajoute que Dieu produit en eux le vouloir et le faire selon son bon plaisir.

Ce passage associe donc deux réalités.

Les croyants sont appelés à agir.

Dieu agit en eux.

L’enseignement ne présente pas ces deux dimensions comme contradictoires.

Cependant, il ne fournit pas une explication philosophique complète de leur relation.

Cette déclaration peut éclairer les discussions concernant la liberté humaine.

Elle montre que le Nouveau Testament ne réduit pas la vie chrétienne à une passivité absolue.

Il ne présente pas non plus l’obéissance comme une œuvre indépendante de Dieu.

La responsabilité humaine s’exerce dans le cadre de l’action divine.

13. Jean 6 : l’initiative du Père

Jean 6.37-44 contient plusieurs déclarations importantes de Jésus.

Il affirme que ceux que le Père lui donne viendront à lui.

Il précise également que nul ne peut venir à lui si le Père ne l’attire.

Ces déclarations soulignent l’initiative divine dans le salut.

Cependant, le même discours appelle les auditeurs à croire.

Jean 6.40 présente la volonté du Père en relation avec celui qui voit le Fils et croit en lui.

Ces passages ont donné lieu à différentes interprétations théologiques.

Certaines insistent sur l’efficacité déterminante de la grâce divine.

D’autres soulignent la possibilité d’une réponse humaine à cette grâce.

L’étude de Matthieu 13 ne permet pas, à elle seule, de trancher l’ensemble de ces débats.

La parabole ne traite pas directement de la manière dont Dieu attire les hommes au Christ.

Elle annonce la séparation finale des deux appartenances spirituelles.

14. La prédestination dans les épîtres de Paul

Romains 8.29-30 et Ephésiens 1.3-14 présentent des enseignements concernant le dessein éternel de Dieu.

Paul évoque notamment la prédestination des croyants à être conformes à l’image du Fils.

Il affirme également que Dieu les a choisis en Christ.

Ces passages possèdent une importance majeure dans la théologie du salut.

Cependant, ils ne doivent pas être automatiquement projetés sur chaque détail de la parabole de l’ivraie.

Matthieu 13 ne présente pas explicitement les deux semences comme une explication du décret éternel de Dieu concernant chaque individu.

Il ne développe pas non plus la question de la double prédestination.

Il présente une distinction entre deux appartenances spirituelles et annonce leur séparation finale.

Les doctrines de l’élection et de la prédestination doivent donc être étudiées à partir des textes qui les abordent directement.

15. La liberté humaine : une question théologique complexe

L’expression « libre arbitre » ne possède pas une définition unique dans l’histoire de la théologie chrétienne.

Elle peut désigner la capacité humaine de choisir entre différentes actions.

Elle peut également concerner la possibilité de répondre à la grâce divine.

Certaines traditions chrétiennes insistent sur l’incapacité de l’homme pécheur à venir au Christ sans une action efficace de Dieu.

D’autres soulignent que la grâce rend possible une réponse humaine qui peut être acceptée ou refusée.

Ces positions cherchent à rendre compte de différents passages bibliques.

Cependant, la parabole de l’ivraie ne fournit pas une définition philosophique de la liberté.

Elle ne présente pas non plus une discussion systématique des capacités de la volonté humaine après la chute.

Il serait donc incorrect de lui faire résoudre directement des débats qu’elle n’aborde pas.

Son enseignement principal concerne la coexistence présente et le jugement final.

16. La responsabilité humaine malgré l’action du diable

La parabole identifie l’ennemi au diable.

Cependant, cette identification ne signifie pas que les hommes seraient dépourvus de responsabilité.

Matthieu 13.41 parle de ceux qui commettent l’iniquité.

Cette expression souligne leur conduite morale.

D’autres passages confirment cette responsabilité.

Jacques 1.13-15 présente le péché comme lié aux désirs humains.

Actes des apôtres 5.3-4 associe l’influence de Satan au mensonge volontaire d’Ananias.

Ces déclarations montrent que l’action satanique ne supprime pas la responsabilité personnelle.

Le diable peut tenter et séduire.

Cependant, les hommes demeurent responsables de leurs actes devant Dieu.

Cette distinction est importante pour comprendre le jugement annoncé dans la parabole.

17. La patience divine dans Romains 2

Romains 2.1-11 présente un enseignement important concernant le jugement de Dieu.

Paul avertit ceux qui condamnent les autres tout en pratiquant eux-mêmes le mal.

Il évoque ensuite la bonté, la patience et la longanimité divines.

Romains 2.4 affirme que la bonté de Dieu pousse à la repentance.

Cette déclaration donne une signification particulière au délai du jugement.

La patience divine constitue une occasion de se repentir.

Cependant, Paul avertit également que l’endurcissement peut conduire à accumuler un jugement pour le jour de la colère.

La patience ne signifie donc pas l’absence de jugement.

Elle ne constitue pas non plus une approbation du péché.

Cette perspective éclaire la parabole de l’ivraie.

Cependant, Matthieu 13 donne explicitement une autre raison au refus d’arracher immédiatement l’ivraie : éviter de déraciner le blé.

Les deux enseignements sont complémentaires, mais ils ne doivent pas être confondus.

18. La patience divine dans 2 Pierre 3

2 Pierre 3.1-13 aborde la question du délai précédant le jour du Seigneur.

Certains contestent la promesse de son avènement en raison de l'écoulement du temps.

Pierre répond que le Seigneur ne tarde pas dans l’accomplissement de sa promesse comme certains le pensent.

Il souligne sa patience.

2 Pierre 3.9 affirme que Dieu ne veut pas qu’aucun périsse, mais que tous arrivent à la repentance.

Cette déclaration présente la patience divine comme liée à l’appel au salut.

Cependant, le passage annonce également la venue du jour du Seigneur.

Le délai ne signifie donc pas que le jugement aurait été annulé.

Cette perspective rejoint l’enseignement général de Matthieu 13.

Le jugement final demeure certain.

Cependant, il n’intervient pas immédiatement.

Les raisons explicitement formulées dans les deux passages doivent néanmoins être distinguées.

Matthieu 13 insiste sur la protection du blé.

2 Pierre 3 souligne la patience divine et l’appel à la repentance.

19. La patience divine et la possibilité de conversion

La coexistence présente du bien et du mal signifie que le jugement final n’a pas encore été accompli.

Pendant cette période, l’Évangile continue d’être annoncé.

Les hommes sont appelés à la repentance.

Des personnes auparavant opposées au Christ peuvent se convertir.

Cette réalité apparaît dans les Actes des Apôtres.

La conversion de Saul en constitue un exemple particulièrement remarquable.

Cependant, il convient de ne pas attribuer à Matthieu 13 une affirmation qu’il ne formule pas.

La parabole ne déclare pas que le propriétaire attend parce que l’ivraie pourrait devenir du blé.

Elle indique qu’il attend pour éviter que le blé soit arraché.

La possibilité de conversion appartient à l’enseignement général du Nouveau Testament.

Elle permet de comprendre pourquoi les croyants ne doivent pas considérer la condition présente d’une personne comme une preuve infaillible de sa destinée finale.

20. Le jugement différé et la justice divine

Le délai du jugement pourrait donner l’impression que Dieu demeure indifférent au mal.

Cependant, les Écritures présentent une autre perspective.

Ecclésiaste 8.11 observe que lorsque la sentence contre les mauvaises actions ne s’exécute pas rapidement, les hommes peuvent être encouragés à faire le mal.

Cette observation reconnaît le danger moral d’un jugement différé.

Cependant, le délai ne signifie pas que la justice divine serait absente.

Romains 2.5 annonce un jour où le juste jugement de Dieu sera manifesté.

Matthieu 13 présente également une séparation définitive à la fin de l’âge.

La patience divine et la justice finale ne sont donc pas contradictoires.

Elles appartiennent à des moments différents du dessein divin.

La parabole insiste sur la certitude de la moisson malgré le délai.

21. Le danger de confondre patience et permission morale

L’ordre de laisser croître le blé et l’ivraie pourrait être interprété comme une permission générale de pratiquer le mal.

Cependant, cette conclusion serait incorrecte.

Le propriétaire ne déclare pas que l’ivraie est bonne.

Il ne renonce pas à la séparer.

Il reporte simplement son élimination.

De même, la patience divine ne transforme pas le péché en conduite acceptable.

Romains 6.1-2 rejette l’idée selon laquelle les croyants pourraient persévérer dans le péché afin que la grâce abonde.

Tite 2.11-12 présente la grâce de Dieu comme enseignant à renoncer à l’impiété.

Ces passages montrent que la patience et la grâce ne suppriment pas l’exigence morale.

Elles appellent au contraire à une vie transformée.

22. La repentance n’est pas une simple amélioration morale

Dans le Nouveau Testament, la repentance ne se réduit pas à la correction de quelques comportements.

Elle implique un changement profond de relation avec Dieu.

Actes des apôtres 3.19 appelle les auditeurs à se repentir et à se convertir.

Actes des apôtres 26.20 associe la repentance à des œuvres qui lui correspondent.

2 Corinthiens 5.17 présente celui qui est en Christ comme une nouvelle créature.

Ces déclarations montrent que la conversion possède une dimension spirituelle fondamentale.

Elle implique une nouvelle appartenance.

Cette réalité éclaire la distinction entre les fils du Royaume et les fils du Malin.

Cependant, il faut éviter de transformer cette distinction en une opposition entre deux catégories humaines biologiquement différentes.

L’appartenance au Royaume repose sur l’œuvre salvatrice de Dieu.

Elle ne constitue pas une qualité naturelle héritée à la naissance.

23. La repentance et les fruits visibles

Jean-Baptiste demande à ses auditeurs de produire du fruit digne de la repentance.

Jésus enseigne également que les arbres sont reconnus à leurs fruits.

Ces déclarations montrent que la transformation spirituelle possède des conséquences visibles.

Cependant, les fruits ne doivent pas être confondus avec le fondement du salut.

Ephésiens 2.8-10 présente le salut comme accordé par grâce, au moyen de la foi, et les bonnes œuvres comme le résultat de cette vie nouvelle.

Cette distinction est importante.

La conduite morale révèle quelque chose de l’orientation d’une personne.

Cependant, elle ne donne pas aux hommes une connaissance parfaite de son cœur.

La parabole de l’ivraie rappelle précisément que la séparation définitive appartient au jugement final.

Les croyants doivent donc exercer le discernement sans prétendre posséder l’autorité du Fils de l’homme.

24. Le refus de la repentance

Les Écritures présentent également la possibilité d’un refus persistant de l’appel divin.

Matthieu 23.37 rapporte la lamentation de Jésus sur Jérusalem.

Il évoque son désir de rassembler ses enfants et leur refus.

Jean 5.39-40 présente des interlocuteurs qui examinent les Écritures, mais refusent de venir à Jésus pour avoir la vie.

Actes des apôtres 7.51 contient une accusation de résistance au Saint-Esprit.

Ces passages montrent que le refus de la vérité constitue une réalité morale importante.

Cependant, ils ne résolvent pas à eux seuls toutes les questions concernant les rapports entre grâce divine et volonté humaine.

Ils soulignent principalement la responsabilité de ceux qui rejettent l’appel de Dieu.

La parabole de l’ivraie annonce la destinée finale de ceux qui demeurent dans l’iniquité.

Elle ne décrit pas toutes les étapes de leur endurcissement.

25. La possibilité de repentance a-t-elle une limite temporelle ?

Le Nouveau Testament présente la vie présente comme le temps de la réponse à l’Évangile.

Hébreux 3.7-15 insiste sur l’importance de répondre à la voix de Dieu aujourd’hui.

2 Corinthiens 6.2 présente le temps présent comme le jour du salut.

Luc 13.24 appelle à s’efforcer d’entrer par la porte étroite.

Ces passages soulignent l’urgence de la réponse humaine.

La parabole de l’ivraie annonce également un moment où la coexistence prendra fin.

La moisson marque la séparation définitive.

Cependant, Matthieu 13 ne développe pas une doctrine complète concernant toutes les questions relatives à la repentance après la mort.

Il annonce principalement que le jugement final mettra un terme à la situation présente.

La certitude de ce jugement donne une importance particulière à l’appel actuel à la conversion.

26. La patience divine et la mission de l’Église

Le délai précédant le jugement final constitue également le cadre de la mission chrétienne.

Matthieu 28.19-20 présente l’ordre de faire des disciples de toutes les nations.

Actes des apôtres 1.8 annonce que les disciples seront témoins du Christ jusqu’aux extrémités de la terre.

Romains 10.14-17 souligne l’importance de la prédication pour que les hommes entendent l’Évangile.

Ces passages montrent que le temps présent n’est pas une période d’inaction.

Les croyants sont appelés à annoncer le salut.

Ils ne doivent pas considérer les personnes éloignées de Dieu comme définitivement condamnées avant le jugement.

Cependant, cette mission ne leur donne pas le pouvoir de déterminer infailliblement qui sera sauvé.

Elle consiste à témoigner de Jésus-Christ et à appeler les hommes à la repentance et à la foi.

27. La responsabilité chrétienne face au mal

La patience divine ne dispense pas les croyants de leurs responsabilités morales.

Romains 12.9 appelle à avoir le mal en horreur et à s’attacher fortement au bien.

Ephésiens 5.11 demande de ne pas participer aux œuvres infructueuses des ténèbres.

Jacques 4.7 invite à résister au diable.

Ces exhortations montrent que les croyants doivent agir contre le mal dans leur propre conduite.

Cependant, cette responsabilité doit être distinguée du jugement final.

Matthieu 13 ne confie pas aux disciples la mission d’éliminer les fils du Malin.

Il annonce que les anges accompliront la séparation à la fin de l’âge.

Les croyants doivent donc résister au mal sans s’approprier une autorité qui appartient au Christ.

Cette distinction protège à la fois la responsabilité morale et la souveraineté divine.

28. Tableau comparatif des principaux enseignements

QUESTION	MATTHIEU 13	ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE
Quelle est l’origine de l’ivraie ?	L’action de l’ennemi, identifié au diable	Genèse 3 ; Jean 8.44
Les personnes sont-elles moralement responsables ?	Jésus évoque ceux qui commettent l’iniquité	Ézéchiel 18 ; Jacques 1.13-15
La parabole explique-t-elle le libre arbitre ?	Non	Deutéronome 30.15-20 ; Philippiens 2.12-13
La conversion est-elle possible ?	Non décrite dans le récit	Actes 9 ; Colossiens 1.13
Le salut dépend-il de la grâce divine ?	Non développé directement	Jean 3.3-8 ; Éphésiens 2.8-10
Dieu appelle-t-il à la repentance ?	Non formulé directement	Ézéchiel 33.11 ; Matthieu 4.17
Pourquoi le propriétaire attend-il ?	Pour éviter d’arracher le blé	Matthieu 13.29
La patience divine favorise-t-elle la repentance ?	Non précisé directement	Romains 2.4 ; 2 Pierre 3.9
Le jugement final est-il certain ?	Oui	Romains 2.5 ; Apocalypse 20.11-15
Quelle est la responsabilité présente des croyants ?	Ne pas accomplir la séparation finale	Matthieu 28.19-20 ; Romains 12.9

Ce tableau permet de distinguer les affirmations explicites de la parabole des enseignements bibliques complémentaires.

29. Les limites d’une interprétation philosophique

La parabole de l’ivraie ne doit pas être transformée en un traité philosophique sur la liberté humaine.

Elle ne présente pas une définition de la volonté.

Elle ne décrit pas les mécanismes de la décision morale.

Elle ne précise pas les rapports entre la connaissance divine de l’avenir et les choix humains.

Elle ne développe pas non plus une doctrine complète de l’élection ou de la prédestination.

Ces questions peuvent être étudiées à partir d’autres passages bibliques.

Cependant, elles dépassent l’objectif immédiat de Matthieu 13.

L’enseignement central concerne la coexistence présente du bien et du mal, la patience du propriétaire et la séparation finale.

La rigueur exégétique exige donc de ne pas faire dire à la parabole davantage que ce qu’elle affirme.

30. Les principales conclusions théologiques

L’étude permet de dégager plusieurs enseignements.

Premièrement, la parabole présente deux appartenances spirituelles opposées.

Deuxièmement, elle ne développe pas directement une doctrine du libre arbitre.

Troisièmement, elle souligne néanmoins la dimension morale du jugement en évoquant ceux qui commettent l’iniquité.

Quatrièmement, l’ensemble des Écritures présente les hommes comme responsables de leurs actes.

Cinquièmement, le Nouveau Testament enseigne explicitement la possibilité de la conversion.

Sixièmement, le salut repose sur la grâce divine et sur l’œuvre du Christ.

Septièmement, la patience de Dieu ne signifie pas qu’il approuve le mal.

Huitièmement, le délai précédant le jugement constitue également le temps de l’annonce de l’Évangile.

Enfin, la séparation définitive appartient au Fils de l’homme.

Ces conclusions permettent de respecter la parabole sans lui attribuer une doctrine philosophique qu’elle ne formule pas.

Conclusion de l’annexe

La parabole de l’ivraie présente une distinction fondamentale entre les fils du Royaume et les fils du Malin.

Elle annonce leur coexistence dans le monde jusqu’à la fin de l’âge.

Cependant, elle ne développe pas directement une doctrine complète de la liberté humaine.

Elle ne précise pas comment chaque personne devient membre de l’une ou l’autre catégorie.

Elle ne décrit pas non plus le processus de conversion.

Ces questions doivent être examinées à partir de l’ensemble des Écritures.

L’Ancien Testament souligne la responsabilité personnelle et appelle les hommes à se détourner du mal.

Les Évangiles présentent Jésus annonçant la repentance et la foi.

Les Actes des Apôtres rapportent des conversions qui manifestent la puissance de la grâce divine.

Les épîtres enseignent que le salut repose sur l’œuvre de Dieu et qu’il produit une transformation de la conduite.

La parabole de l’ivraie doit être comprise dans ce cadre biblique.

Cependant, elle conserve un enseignement particulier.

Le propriétaire refuse l’arrachage immédiat de l’ivraie pour éviter que le blé soit endommagé.

La séparation est reportée jusqu’à la moisson.

Jésus identifie cette moisson à la fin de l’âge.

D’autres passages, notamment Romains 2.4 et 2 Pierre 3.9, montrent que la patience divine possède également une relation avec l’appel à la repentance.

Ces enseignements se complètent sans être identiques.

La conclusion essentielle est que la parabole de l’ivraie annonce la certitude du jugement final sans supprimer la responsabilité humaine ni contredire l’appel biblique à la repentance. Le délai précédant la moisson ne constitue pas une approbation du mal, mais une période pendant laquelle Dieu poursuit l’accomplissement de son dessein et où l’Évangile continue d’être annoncé.

Cette perspective invite les croyants à reconnaître simultanément la souveraineté divine, la responsabilité humaine et la nécessité de la conversion.

Elle rappelle également que le jugement final ne leur appartient pas.

Leur mission présente consiste à demeurer fidèles au Christ, à pratiquer la justice et à annoncer le salut.

La séparation définitive sera accomplie au moment fixé par Dieu.

LEXIQUE

Analyse de Matthieu 24.3-51 — Voici une analyse exégétique verset par verset de Matthieu 24.3-51. Matthieu 24.3 Les disciples interrogent le Messie Jésus en privé sur trois événements : la destruction du Temple, sa venue, et la fin du monde.
INF170 · https://schilo.org/inf170-analyse-de-matthieu-24-3-51/

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX400 - Pourquoi les serviteurs ne doivent-ils pas arracher l’ivraie ? Discernement humain, protection des justes et autorité du jugement https://schilo.org/anx400-pourquoi-les-serviteurs-ne-doivent-ils-pas-arracher-livraie-discernement-humain-protection-des-justes-et-autorite-du-jugement/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX402 - L’ivraie et les autres paraboles du Royaume : comparaison avec le semeur, le grain de moutarde, le levain et le filet https://schilo.org/anx402-livraie-et-les-autres-paraboles-du-royaume-comparaison-avec-le-semeur-le-grain-de-moutarde-le-levain-et-le-filet/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx401-la-parabole-de-livraie-et-la-liberte-humaine-responsabilite-repentance-et-patience-divine/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.